

Norvège



Selon les statistiques nationales, 37 400 ressortissants étrangers ont immigré en Norvège en 2006, soit une augmentation de plus de 6 000 personnes par rapport à 2005. C'est le chiffre le plus élevé jamais enregistré. Cette

progression significative est principalement le résultat d'une forte immigration de travail, en provenance tout particulièrement de Pologne. Les entrées de ressortissants polonais ont plus que doublé depuis 2005, pour atteindre 7 500 individus en 2006. Au total, un tiers de tous les immigrants étaient originaires des nouveaux États membres, mais les migrations de travail en provenance de pays extérieurs à l'EEE ont augmenté elles aussi. Le nombre de permis délivrés à des travailleurs qualifiés (concernant principalement des ressortissants de pays extérieurs à l'EEE dont les Indiens, premier groupe par la taille aujourd'hui parmi ces derniers) a pratiquement doublé pour atteindre 2 000. D'après les premières données de 2007, il semblerait que les chiffres aient encore augmenté.

Malgré la forte progression de la part des migrations de travail dans les flux d'immigration totaux, les liens familiaux demeurent la cause la plus importante d'immigration de longue durée en provenance de pays non scandinaves. A cet égard, il convient de souligner que plus de 20 % de la totalité des unions contractées en 2006 en Norvège étaient des mariages mixtes entre un(e) Norvégien(ne) et un(e) ressortissant(e) étranger(ère).

Depuis août 2007, la même réglementation qui imposait une période de transition aux travailleurs des huit pays ayant rejoint l'UE en 2004 s'applique aux travailleurs bulgares et roumains et le sera, en principe, jusqu'en mai 2009. Dans le contexte de la prolongation des mesures transitoires, le gouvernement a lancé un plan d'action contre le dumping social.

Compte tenu de la situation actuelle du marché du travail où la demande de main-d'œuvre est forte, ainsi que des projections démographiques à long terme, un Livre blanc sur les besoins futurs en travailleurs immigrés a été présenté au Parlement norvégien au printemps 2008. Dans ce contexte, des amendements possibles à la législation en vigueur et des mesures pertinentes régissant l'admission et le séjour de migrants de travail seront débattus.

En juin 2007, une proposition relative à une nouvelle loi sur l'immigration et l'asile a été soumise au Parlement. Cette proposition a été adoptée en avril 2008 et devrait entrer en vigueur en janvier 2010. Le principal objectif de cette loi est de moderniser les textes actuels à la lumière des obligations juridiques internationales. Dans le domaine de l'asile, le principal changement consiste en un élargissement de la définition de la notion de « réfugié ». En particulier, les personnes pouvant prétendre au statut de

bénéficiaires de la protection subsidiaire en vertu de la directive de l'UE qui précise le droit d'asile se verront accorder le statut de réfugié aux termes de la nouvelle loi norvégienne. Concrètement, cette modification se traduira par un renforcement du droit au regroupement familial des personnes relevant de la catégorie des réfugiés suivant la nouvelle définition. Par ailleurs, dans la proposition de loi, le gouvernement précise son intention de durcir les règles relatives à la capacité de subsistance exigée dans le cadre du regroupement familial.

S'agissant du plan d'action en vigueur pour l'intégration et l'inclusion sociale de la population immigrée, des mesures destinées à empêcher les mariages forcés, à mieux aider et protéger les victimes de ce type de mariage, et à organiser des cours de norvégien pour les immigrants adultes et les jeunes enfants feront l'objet d'une attention particulière en 2008. Quelques modestes mesures de discrimination positive visant les personnes issues de l'immigration candidates à des postes dans l'administration publique seront mises à l'essai dans le cadre d'un projet pilote d'une durée de deux ans qui débutera en 2008. Autrement dit, si deux candidat(e)s possèdent des qualifications égales ou à peu près égales, il conviendra d'accorder la préférence à celui (celle) qui est issu(e) de l'immigration. Les crédits inscrits dans le budget des administrations publiques pour financer le plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion sociale seront augmentés et portés à 80 millions EUR au total.

Une commission chargée de proposer une législation anti-discriminatoire très complète a été mise sur pied par le gouvernement en juin 2007. Il s'agit d'interdire la discrimination directe ou indirecte fondée sur l'appartenance à un groupe ethnique, la nationalité d'origine, l'ascendance, la race, la langue, la religion ou les convictions. Le gouvernement entend présenter un nouveau plan national d'action contre le racisme et la discrimination d'ici fin 2008.

Une modification importante de la législation concernant les étudiants internationaux a pris effet en mai 2007. Les étudiants se voient maintenant accorder un permis général de travail à temps partiel (20 heures par semaine au maximum) en même temps que leur premier permis de séjour pour suivre leurs études. Il n'est plus nécessaire qu'ils soient munis d'une promesse d'embauche. D'autres mesures destinées à faciliter le passage à la vie active après l'achèvement des études font actuellement l'objet d'une réflexion.

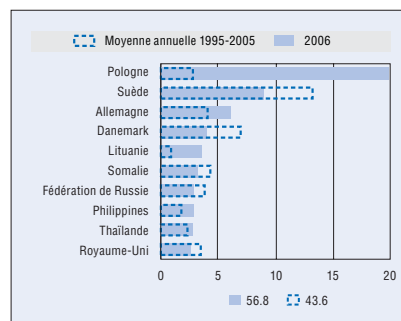
Pour en savoir plus...

www.ssb.no/innvandring_en/
www.udi.no/default.aspx?id=2112

Flux migratoires des étrangers

Flux migratoires des étrangers Définition nationale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Entrées	3.8	6.2	6.8	8.0	5.4	6.5	37.4
Sorties	2.1	3.3	2.7	2.7	2.6	2.9	12.5
Entrées d'étrangers par catégorie (long terme)	Milliers		Répartition (%)				
Statistiques de permis de résidence (données standardisées)	2005	2006	2005	2006			
Travail	1.3	2.1	5.2	7.6			
Famille (y compris la famille accompagnante)	13.0	14.0	50.7	50.0			
Humanitaire	4.4	3.4	17.2	12.0			
Libre circulation	6.9	8.5	26.9	30.4			
Autres	-	-	-	-			
Total	25.7	28.0					
Migrations temporaires	2000	2005	2006	Moyenne annuelle			
				2000-2006			
<i>Milliers</i>							
Étudiants	2.3	4.3	4.9	3.4			
Stagiaires	..	0.3	0.4	0.4			
Vacanciers actifs			
Travailleurs saisonniers	9.9	20.9	36.1	19.7			
Personnel transféré au sein de leur entreprise			
Autres travailleurs temporaires	2.5	1.1	1.2	2.1			
Entrées de demandeurs d'asile	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
	0.3	2.4	1.2	1.1	1.3	2.4	5.3

Entrées des 10 principales nationalités en % du flux total d'étrangers



Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail

Indicateurs macroéconomiques	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
PIB réel (croissance en %)	4.2	3.3	2.7	2.2	3.7	2.2	
PIB/tête (croissance en % et niveau en dollars É-U)	3.7	2.6	2.1	1.3	3.1	1.6	39 633
Emploi (croissance en % et niveau en milliers)	2.2	0.5	0.6	3.2	1.8	0.7	2 363
Chômage (% de la population active)	4.9	3.4	4.6	3.4	3.9	4.1	
Composantes de la croissance de la population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Total	4.8	5.3	7.4	9.0	5.9	6.4	
Accroissement naturel	3.4	3.3	3.5	3.9	3.4	3.1	
Solde migratoire	1.4	2.0	3.9	5.1	2.4	3.3	
Population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Croissance annuelle en %</i>							
Personnes nées dans le pays de résidence	0.4	0.4	0.3	0.5	0.3	0.3	4 265
Personnes nées à l'étranger	3.0	4.3	5.3	6.5	4.9	5.1	405
Nationaux	0.6	0.5	0.5	0.7	0.5	0.5	4 432
Étrangers	-1.9	3.2	4.2	7.2	2.8	5.1	238
Naturalisations	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>En % de la population étrangère</i>							
	7.2	5.3	5.9	5.4	6.4	5.0	11 955
Résultats sur le marché du travail	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Emploi / population (%)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	76.7	82.3	78.6	79.0	80.9	79.6	
Hommes nés à l'étranger	63.6	75.3	67.2	71.7	72.6	71.8	
Femmes nées dans le pays de résidence	68.4	74.6	72.4	73.3	72.5	73.6	
Femmes nées à l'étranger	55.6	63.3	60.2	61.3	61.2	62.3	
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	6.1	3.4	4.2	3.1	4.1	3.8	
Hommes nés à l'étranger	11.0	6.8	12.4	8.9	7.5	9.6	
Femmes nées dans le pays de résidence	6.1	3.2	4.3	3.0	4.4	3.7	
Femmes nées à l'étranger	11.9	..	8.6	7.7	5.3	6.6	

Les notes et sources figurent en début de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/442846233360>